Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 17/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 17/03/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/666388
N° d'annonce : 666388

APPANE

Société civile au capital de 1.000 €

Siège social : 28 rue de la Mare 78380 BOUGIVAL

918 780 420 R.C.S. Versailles

Suivant procès-verbal en date du 13 mars 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **30 boulevard du Château 92200 NEUILLY SUR SEINE.**

Pour information :

Objet social : achat et gestion de son patrimoine immobilier.

Durée : 99 années.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention en sera faite RCS de Nanterre.

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeLAS5bgv
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLAS5bgv

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)